

http://www.technosciences-nancy.org/spip.php?page=article&id_article=253



Lettre de rentrée des IA-IPR en STI et circulaires à consulter

- Nouveaux programmes 2016 -

Date de mise en ligne : lundi 26 octobre 2015

Copyright © Technosciences Nancy - Tous droits réservés

L'organisation horaire des sciences expérimentales et de la technologie en classe de sixième et des enseignements artistiques

En classe de sixième, la dotation horaire est de 4 heures pour les sciences expérimentales (sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie) et la technologie. Il revient aux établissements d'assurer l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre et de la technologie selon un volume horaire pertinent. **Les établissements qui ont mis en place l'enseignement intégré de science et technologie (EIST) peuvent le poursuivre dans ce cadre.** Cet enseignement peut également être poursuivi en classe de cinquième. Ce n'est pas pour autant une modalité d'enseignement généralisée : ce choix reste du ressort des équipes.

Extraits : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=90913

Technosciences-nancy a été un des pionniers sur la mise en place de l'EIST dans les collèges et vous pouvez retrouver les travaux sur le site du Pôle Académique du Soutien à l'Innovation dans l'académie de Nancy-Metz et sur le site de la main à la Pâte (Panneaux de présentation des travaux).